

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2023

COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16.1.2023

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Subvention DETR 2023

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite une aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR pour la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection et la réalisation de la clôture nord de la gendarmerie. Il donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet.

3. Subvention DSIL 2023

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite une aide financière de l'Etat dans le cadre de la DSIL pour la réhabilitation du hangar technique communal et la création de voirie et réseaux pour le nouveau quartier Biègle. Il donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet.

4. Subvention FAR 2023

Le conseil municipal sollicite, à l'unanimité, une aide financière auprès du Département dans le cadre du FAR pour la création d'un parking lieu-dit Biègle et la réhabilitation du hangar technique de la commune. Il donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet.

5. Subvention FEDER 2023

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite une aide financière auprès de la Région Occitanie dans le cadre du FEDER pour la réalisation d'un bouclage intégral de la voirie et des réseaux de la commune permettant la desserte du nouveau quartier Biègle. Il donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet

6. Taxe montagne - Saison 2022/2023

Le taux de répartition de la taxe montagne pour la saison 2022/2023 est de 19,59 % des recettes pour la commune de Vignec. Le conseil municipal adopte la répartition proposée et autorise le Maire signer la convention correspondante.

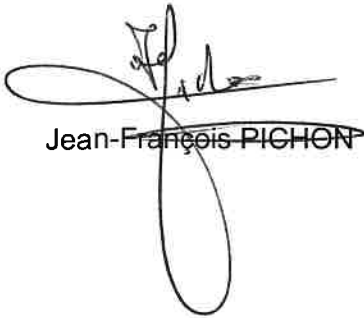
7. Trésorerie Aure-Louron : devenir d'une trésorerie de proximité avec le plein exercice de ses compétences actuelles

Le Directeur des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées envisage la fermeture de la trésorerie Aure-Louron située à Arreau au 1^{er} septembre 2023.

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose à la fermeture de la trésorerie Aure-Louron, affirme son attachement à un réseau de finances publiques de proximité et demande que la Direction des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées donne les moyens humains et matériels afin que la trésorerie Aure-Louron soit un service de gestion comptable de pleine compétence.

Vignec, le 2 mars 2023

Le secrétaire de séance,


Jean-François PICHON

Le Maire,




Jean-Michel ISOART